



Bulletin d'Information Municipal

5 - Avril 2022

www.ville-poussan.fr / blog.ville-poussan.fr / www.facebook.com/villedepoussan/

Mesdames, Messieurs,
chers concitoyens

Je tiens à débiter mon édito en vous transmettant, au nom du Conseil municipal, mes plus sincères remerciements pour votre générosité et votre mobilisation lors des appels aux dons et propositions d'hébergements envers le peuple ukrainien. Cette guerre nous rappelle que la paix et la démocratie sont précieuses et que nous devons tout mettre en œuvre pour les préserver.

En mars, le Conseil municipal a voté le **budget** de notre ville pour **2022**. Ce temps fort de la vie d'une collectivité annonce les projets qui rythmeront l'année à venir.

Détermination, sérieux, ambition et réalisme en sont les maîtres-mots. Autour des grands enjeux de solidarité, d'attractivité, de protection et valorisation de notre environnement et de citoyenneté, ce budget synthétise les projets et les actions au quotidien que nous menons à votre service, en conformité avec les engagements pris devant vous en 2020 à l'occasion des élections municipales. La **mise en place du budget participatif**, sera géré par le **Comité citoyen** qui verra le jour en mai, en est un exemple.

Vous retrouverez plus en détails notre budget dans notre prochain bulletin municipal.

Le Printemps est là, les premiers bourgeons apparaissent et les jardins renaissent. Comme nos graines des belles de nuit, **nos projets germent** et voient petit à petit le jour au travers du travail effectué par notre équipe dans les commissions et grâce à une **collaboration étroite** avec les **agents de la collectivité** et nos **partenaires institutionnels** que je tiens à nouveau à remercier.

Notre Ville poursuit ses efforts, elle continue de changer, un nouvel art de vivre se façonne pour une ville plus verte, plus solidaire, plus dynamique, plus citoyenne et plus impliquée auprès de la jeunesse et de nos aînés.

Dès septembre, **de nouveaux travaux** commenceront avec la rénovation des Halles, la nouvelle cantine du groupe scolaire des Baux, l'aménagement de la rue Marcel Palat en sens unique, l'installation des feux au niveau de la rue du Peyrou dans la continuité des travaux de l'avenue de la Gare, sans oublier



l'aménagement du quartier du Giradou. Tous ces travaux se font en concertation avec les riverains pour prendre en compte leurs attentes et besoins.

Des études sont lancées pour le Parc des Baux, le Jardin Public, la création du Centre Socio Culturel au Jardin des Frères et la Chapelle des Pénitents.

C'est avec beaucoup de plaisir, que je vous retrouverai enfin, après 2 ans de crise sanitaire, au cours de nos traditionnelles animations comme la fête de la musique, le feu de la Saint Jean, la fête locale et notre tant attendu Carnaval. **Des nouveautés vous seront aussi proposées**, comme les après-midi dansants et musicaux pour nos plus de 60 ans, la Fête de la Nature, la soirée Night Kolorz avec DJ Cassou pour fêter l'arrivée de l'été, de nouvelles visites théâtralisées... Il y en aura pour tous les goûts et je fais confiance aux membres de mon équipe des commissions Festivités, Sports, Culture, Vie Locale et Vie Associative pour vous proposer des moments de plaisirs, de découverte et de convivialité répondant aux attentes de tous.

Dans quelques semaines, le Carnaval et son célèbre Branle de la chemise, moments forts de notre ville et de nos traditions nous rassemblera, sous le signe de la joie et de la bonne humeur. Je tiens à remercier tous ceux qui donnent de leur temps pendant de nombreux mois pour que petits et grands vivent un moment magique en découvrant notre cavalcade.

Je vous donne rendez-vous le mardi 17 mai à 21h devant les Halles vêtus de votre chemise et de votre bonnet de nuit blancs, une bougie à la main, pour le départ du Branle de la chemise des adultes.

Je vous souhaite un magnifique Carnaval, profitons tous de ces beaux moments de partage printaniers.

Florence Sanchez,
Maire de Poussan,
Vice-Présidente de Sète
agglomération méditerranéenne

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE POUSSAN - N° 5 - 2022

Directrice de la publication
Florence Sanchez, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Les élus du groupe majoritaire

Conception, réalisation, photos
Service Communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement



Page 4
Brèves

Page 6
Suivi de projets

Page 8
La ville citoyenne

Page 10
La ville épanouissante

Page 12
La parole à...
La ville verte

Page 15
La ville plus sûre

Page 16
La ville en travaux

Page 18
La ville en devenir

Page 22
La ville solidaire

Page 26
La ville qui bouge

Page 24
Sous les projecteurs

Page 28
La ville en fête

Page 30
La ville et l'agglomération

Page 31
État-civil
Tribune libre

Page 32
Calendrier des festivités

Annuaire des services

Accueil

Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - mairie@ville-poussan.fr
Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

État-civil

Tél. 04 67 78 99 53 - etat.civil@ville-poussan.fr

Secrétariat du Maire et des Élus

Tél. 04 67 18 35 96 - mairie@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre

Tél. 04 67 78 99 54 - urbanisme@ville-poussan.fr
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél. 04 67 18 35 91 - ccas@ville-poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service Communication, Culture et Patrimoine

Tél. 04 67 78 99 56 / 06 45 27 47 84
communication@ville-poussan.fr

Service Festivités, Protocole, Gestion des salles

Tél. 04 67 18 35 95 / 06 81 31 48 24
protocole@ville-poussan.fr

Service Encombrants

Sur inscription à l'accueil de la Mairie ou par tél. 04 67 78 99 53

Service Enfance Jeunesse

Tél. 04 67 43 78 44 - assistante.sej@ville-poussan.fr

Guichet unique

Tél. 04 67 18 24 85 - guichet.unique@ville-poussan.fr
Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.
Du lundi au vendredi : 8h30 à 11h30

Accueil de Loisirs

ALP des Baux : tél. 04 67 18 13 38 - alp@ville-poussan.fr
ALP Véronique Hébert : tél. 06 79 71 27 21 - alpvh@ville-poussan.fr
Centre de loisirs ALE : tél. 06 49 52 65 61 - clsh@ville-poussan.fr
Club Ados : tél. 06 02 05 45 20 - espace.jeunes@ville-poussan.fr

Police Municipale

Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30
Du lundi au samedi de 8h à 20h
policemunicipale@ville-poussan.fr



Identifiez les plantes et animaux avec l'application iNaturalist

Amateurs de nature et de randonnée, téléchargez sur votre smartphone l'application iNaturalist, créez votre compte et rejoignez le projet **"ABC des garrigues"** pour **recenser la faune et la flore sur Poussan**. Cette application permet d'identifier les plantes et animaux que vous rencontrez en les prenant en photo. iNaturalist, c'est une communauté de 400 000 scientifiques et naturalistes qui partagent leurs connaissances. Cette application est aussi un **outil pédagogique** pour toute la famille !

Le Carnaval reporté au mois de mai

Mardi gras est l'occasion pour les Poussannais de se rassembler autour des animations du carnaval. C'est **un moment fort de notre ville** que la commission Festivités a souhaité reporter cette année plutôt que de l'annuler face au Covid. Il se déroulera du **samedi 13 mai jusqu'au mercredi 18 mai**. (voir le programme dans l'Agenda P 32).



Alerte : de plus en plus de chats sauvages à Poussan

L'association Chat Libre de Balaruc, soutenue par la Ville de Poussan, prend en charge les chats sauvages dans la commune pour les faire adopter. Pour **limiter leur prolifération** et l'abandon de chatons, **la castration et la stérilisation** sont recommandées. L'association peut vous aider. Elle vous rappelle qu'il est obligatoire que votre chat soit **identifié (puce ou tatouage)**. Cela peut se faire à partir de l'âge de 2 mois. Qu'il soit donné ou vendu, l'identification est à la charge du cédant.

Contact : chatlibredeblaruc@gmail.com ou sur Facebook, Instagram et Twitter.

Un conciliateur de justice à votre service

Monsieur Juan a été nommé conciliateur de justice par le Président de la Cour d'appel de Montpellier pour le canton de Sète dont Poussan fait partie. Le recours à cet auxiliaire de justice bénévole est gratuit. Son rôle est de **trouver une solution amiable à tout litige** entre une ou plusieurs parties (troubles de voisinage, relation bailleurs-locataires, copropriété, baux ruraux, commerciaux...), sauf Les litiges avec l'administration, les affaires familiales et le droit du travail qui n'entrent pas dans le champ de compétence de la conciliation.

Permanences sur rendez-vous : Tribunal d'instance de Sète, 220, av. du Maréchal Juin. Contact : 06 11 13 03 71 - jlouisjuan@wanadoo.fr



Permis de végétaliser : candidatures ouvertes

Vous souhaitez embellir votre pas de porte, votre rue, votre quartier et favoriser la biodiversité, la ville de Poussan vous fournit les plantes et le matériel.

Pour cela, vous devez faire votre demande de permis de végétaliser et signer la charte de végétalisation avant le 30 avril 2022.

Documents disponibles en mairie et sur le site internet :

<https://www.ville-poussan.fr/permis-de-vegetaliser>



L'application 3018 pour aider les enfants victimes de cyberharcèlement

Depuis février 2022, les enfants équipés d'appareil numérique peuvent télécharger gratuitement l'application mobile 3018 de l'association e-enfance, qui a vocation à assurer une prise en charge rapide et globale des enfants victimes de cyberharcèlement. 20% des jeunes de 8-18 ans déclarent avoir déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement.



**Tu es
harcélé ?
Contacte
le 3018 !**

Ne reste pas seul, des
professionnels sont là
pour t'aider



L'eau du Bas Languedoc : le nouveau délégataire du service de l'eau potable

Depuis le 1^{er} janvier, le Syndicat du Bas Languedoc (SBL) en charge de l'eau potable de 21 communes, dont Poussan, a choisi de déléguer la gestion de l'eau potable à une société d'économie mixte (l'Eau du Bas Languedoc), détenue à 40 % par le SBL et 60 % par Suez. Les habitants pourront constater une baisse de leur facture d'eau potable de près de 10 % pour les foyers consommant moins de 120 m³/an. Une aide sociale est mise en place pour les familles en grandes difficultés financières, en coordination avec le CCAS de Poussan.

L'application "On Connect Coach" est mise à disposition de chaque abonné qui en fera la demande pour optimiser sa consommation d'eau en temps réel et sa facture.

Accueil téléphonique : 0977 408 465 (appel non surtaxé)

ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et de 8h à 13h le samedi

Numéro d'urgence : 0977 428 465 disponible 24h / 24 (appel non surtaxé)

Contact : eadubaslanguedoc@serviceclient.toutsurmoneau.fr

Plus d'infos sur : <https://eadubaslanguedoc.toutsurmoneau.fr>



Nettoyage de la Lauze

Le Syndicat mixte du bassin de Thau a nettoyé la Lauze le 15 février. Ce nettoyage est important car il contribue à l'amélioration de la qualité des eaux de la lagune de Thau dans laquelle se jette la Lauze, mais également à lutter contre les embâcles qui pourraient causer de graves dégâts en cas d'inondation.



Création du Parc des Baux

L'équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un bureau d'études Voirie Réseaux Divers et d'un paysagiste a démarré la phase d'études par des visites de site et des réunions de cadrage. Un bureau d'études naturalistes a fait intervenir les écologues dans le cadre d'un diagnostic faune flore, les travaux sur ce site devant respecter la biodiversité.

10% ▼



Création du centre socio-culturel au Jardin des Frères

Les études pré-opérationnelles conduites par un assistant à maîtrise d'ouvrage vont se dérouler en trois phases : opportunité, faisabilité et programme technique détaillé. Cela permettra de consulter l'équipe de maîtrise d'œuvre la plus adaptée au projet.

10% ▼



Rénovation des terrains de tennis et de l'éclairage du tambourin

La réhabilitation des cours de tennis permet aux Poussannais de bénéficier de nouvelles structures avec des surfaces rinnovées et innovantes. Les 2 terrains en terre battue et les 2 terrains en enrobé avec éclairage à LED seront inaugurés prochainement. La mise en place d'un captage de l'eau par forage et d'un programmeur permet une gestion raisonnée de l'arrosage des terres battues.

90% ▼



Budget alloué : 272 000 €
(Tennis 240 000 € Tambourin 32 000 €)



Création d'une salle à l'espace Jean Théron

La mise aux normes comme établissement recevant du public est en cours : alarme, plan d'évacuation, etc... Elle sera mise à la disposition dès que les travaux seront terminés, prévision courant mai.

90% ▼



Budget alloué : 106 000 €
Subvention obtenue : 8 900 €





Restauration des Halles

La maîtrise d'œuvre conduite par l'architecte du patrimoine mandataire a été désignée à l'issue d'un appel d'offres. Les études sont au stade du dépôt de la déclaration préalable et à la constitution du dossier de consultation des entreprises.

25% ▼

Budget alloué : 592 000 €

Subventions obtenues

CD34 : 148 000 €

Région Occitanie : 116 000 €

Sète agglomération : 98 700 €



Rénovation des salles au Jardin des Frères

Les travaux sur les salles du Jardin des Frères sont achevés. Elles portent désormais le nom de « Salles Abbé Claudel » en mémoire du prêtre qui a marqué, par sa gentillesse et son dévouement, de nombreux Poussannais durant une vingtaine d'années. Elles sont utilisées par le Service Enfance Jeunesse.

100% ▼

Budget alloué : 56 000 €

Subvention obtenue : 33 900 €



Création d'une nouvelle cantine à l'école des Baux

Les plans ont été réalisés par l'architecte en concertation avec les différents services, le dépôt de permis de construire pour l'extension de la partie préparation des repas a été déposé. Le montage du dossier de consultation est en cours de constitution par l'architecte.

25% ▼

Budget alloué : 510 000 €

Subvention obtenue DETR : 600 000 €

Sur l'ensemble du projet de réhabilitation du groupe scolaire des Baux, dont la cantine



1,3 M€ de subventions accordées depuis le début du mandat
pour financer le plan d'investissement 2020-2026 (20,5 M€)

Nos principaux partenaires publics sur les subventions

État	625 117	47%
Conseil Départemental 34	499 069	37%
Région Occitanie	116 064	9%
Sète agglomération	98 716	7%

Projets subventionnés par nos partenaires

- Réhabilitation, rénovation énergétique et mise en accessibilité du Groupe scolaire des Baux
- Rénovation des Halles
- Rénovation des vestiaires sportifs
- Rénovation de toitures à l'école des Baux
- Rénovation et mise en accessibilité de l'ancienne salle du Conseil municipal et des mariages
- Création et aménagement d'une nouvelle salle à l'espace Jean Théron
- Rénovation des salles du Jardin des Frères
- Création et aménagement du Club Ados
- Végétalisation du pont de l'autoroute
- Etude de désimperméabilisation de la cour du Groupe scolaire des Baux
- Sécurisation et aménagements de voirie
- Mise en sécurité du Chemin de la Garenne
- Acquisition de matériel anti-gaspillage pour les cantines scolaires



La première cérémonie de citoyenneté le 12 mars au Foyer des Campagnes

Cette cérémonie est un moment fort et symbolique que les élus ont souhaité officialiser au sein de la commune. En répondant présents à cet événement, les jeunes de 18 ans ont montré leur premier acte fort de citoyenneté et leur volonté de participer à la vie démocratique de notre pays.

Les jeunes Poussannais nouvellement majeurs se sont vu remettre leur carte électorale et le livret citoyen par Florence Sanchez, qui en qualité de Maire et garante des valeurs républicaines, a souligné que « Cette cérémonie nous rappelle que, quelles que soient nos origines, la couleur de notre peau, notre culture, notre condition sociale ou notre religion, nous sommes tous des citoyens d'un État où les valeurs de la République s'exercent dans le cadre d'une démocratie laïque ». Madame le Maire a également rappelé la chance que nous avons de vivre dans un pays démocratique : « La démocratie, ne l'oublions jamais, c'est notre droit de changer les choses, de faire progresser les libertés de l'homme, de rétablir l'égalité entre les sexes et de faire vivre la fraternité entre les peuples qui construisent la France d'aujourd'hui et le monde de demain ».

Un moment de partage après la cérémonie a permis à tous d'échanger avec les nombreux élus présents, qui espèrent que ces nouveaux électeurs voteront aux prochaines élections, et s'impliqueront peut-être un jour au sein de la commune pour prendre la relève.



Dates des élections législatives

Elles se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour élire les 9 députés de l'Hérault qui siègeront à l'Assemblée nationale qui compte en tout 577 députés, dont 49 de l'Occitanie.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Vous pouvez encore vous inscrire, si ce n'est pas fait, sur les listes électorales jusqu'au mercredi 4 mai en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai en Mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.



Nouveau à Poussan : le Comité citoyen

La Ville se veut être une ville engagée et citoyenne. Pour cela, l'équipe municipale a choisi de mettre au cœur le dialogue citoyen. Avec la mise en place du Comité citoyen et du budget participatif, elle a décidé d'aller plus loin pour que les Poussannais puissent s'investir concrètement dans la vie de la Ville.

Le Comité citoyen regroupera des Poussannais qui accepteront de s'investir dans la vie de leur commune. Lieu d'expression, de concertation et de propositions, il aura en charge, en particulier, de sélectionner les projets proposés par les habitants dans le cadre du **budget participatif** pour les soumettre au vote du Conseil municipal.

Il sera également un **organe consultatif** qui pourra être sollicité pour avis sur certains projets, car les retours d'expériences concrètes des usages par les habitants enrichissent et éclairent les prises de décisions. **Les idées et propositions débattues** au sein du comité peuvent porter sur des projets municipaux, mais également sur des thèmes choisis par ses propres membres. Les élus étudieront l'opportunité et la faisabilité des propositions.

Le Comité citoyen devra élaborer **son propre règlement d'organisation**. Un **élu référent** accompagnera les membres pour faciliter le bon fonctionnement de ce comité.

Qui peut faire partie du Comité citoyen ?

Le Comité respectera la parité femmes/hommes, il sera composé de 32 membres de 18 ans et plus, habitants de Poussan, **tirés au sort à partir des listes électorales** des quatre bureaux de votes. Il sera renouvelé de moitié en 2024, puis par moitié tous les ans. Sont exclus les élus et leurs conjoints, ainsi que les citoyens ayant déjà exercé un mandat municipal. Les personnes tirées au sort seront contactées dès le tirage au sort effectué.



**32
Poussannais
seront tirés
au sort**

**20 000 €/an
pour les projets des
habitants dans le cadre
du budget participatif**

Ce financement exceptionnel **s'adresse à tous les Poussannais**, quel que soit leur âge. Les critères de sélection seront définis par le Comité citoyen, qui sera accompagné par des techniciens de la Ville sur la faisabilité des projets proposés.

Les élus, en votant un budget participatif, affirment **leur volonté d'impliquer** concrètement les citoyens. Au total, **100 000 €** sont alloués à ce budget **sur le mandat**. Avec cet outil démocratique, chacun peut **agir et façonner la ville** à laquelle il aspire en proposant des projets qui touchent à la vie quotidienne.



La cantine à 1 € pour lutter contre les inégalités

Afin de garantir l'accès à la cantine de tous les enfants, quel que soit le revenu de leurs parents, la Ville de Poussan, qui proposait déjà une tarification sociale progressive calculée sur la base du quotient familial, a décidé d'aller plus loin en s'engageant à proposer un tarif à 1 € pour les familles les plus modestes.

La cantine scolaire est **un service public indispensable** aux familles, en particulier lorsque les parents exercent une activité professionnelle éloignée du domicile. Elle est également **un espace privilégié d'inclusion sociale** pour les enfants. Elle permet à tous les élèves de manger un repas complet et équilibré. Elle favorise ainsi leur

concentration et le bon déroulement des **apprentissages**, tout en **contribuant à la réduction des inégalités** dès le plus jeune âge. C'est pour toutes ces raisons que la Commission scolaire a travaillé sur la mise en place du dispositif « cantine à 1 € » soutenu par l'Etat.

40 % des élèves inscrits bénéficient de ce tarif. Cela concerne les familles ayant un QF inférieur à 800 € par mois (tranche 1). Les familles ayant un QF compris entre 801 et 1 000 (tranche 2) paieront le repas 3,20 €. Il faut savoir que le coût du repas facturé par le prestataire est de 3,20 €, mais que **le coût réel du repas**, incluant les frais de personnel, revient à environ **7 €** à la commune.

Opération « Classes dehors »

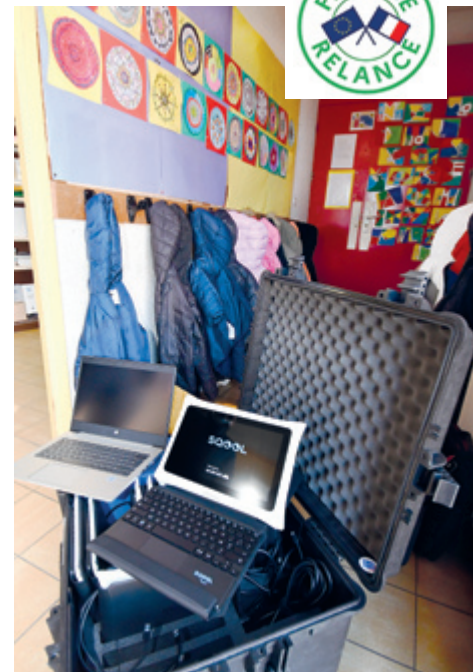
Dans le cadre de l'aménagement de classes en plein air, des tables et des bancs ont été installés dans des endroits ombragés à l'école Véronique Hébert et aux Baux. Elles serviront pour des cours, ateliers, ou autres activités ludiques.

Ces équipements pris en charge financièrement par la mairie ont été installés par le service technique pour un coût d'environ 6 000 €



Nouveau : des tablettes numériques à l'école

L'usage du numérique se développant à grande vitesse, il était donc essentiel d'offrir des outils plus modernes aux écoles dans le cadre de l'appel à projets « un socle numérique » du plan France relance.



La Ville, en partenariat avec l'Éducation Nationale, a investi* dans l'acquisition de **3 classes mobiles** pour les classes élémentaires des écoles des Baux et Véronique Hébert. Les classes mobiles sont composées d'un chariot, complètement autonome, contenant **15 tablettes numériques tactiles**, un chargeur électrique centralisé et un routeur wifi haut débit.

Des applications éducatives ont été installées sur le portable de l'enseignant qui peut piloter l'ensemble. Le personnel enseignant des deux écoles a été formé, tant sur l'aspect technique que pédagogique.

Ces nouveaux outils permettront **d'individualiser l'enseignement** en fonction du niveau de l'élève et de favoriser son autonomie.

* Coût total : 35 747 €

Languedoc Restauration : un prestataire engagé pour des repas de qualité dans nos cantines

Basé à Montpellier, Languedoc Restauration a été choisi, après avoir répondu à l'appel d'offres, pour la qualité de ses prestations : variété et équilibre des repas, des produits frais, de saison, de qualité avec une part importante de bio et de labels, un personnel qualifié intégrant des diététiciennes.

Cette entreprise travaille avec plus de **20 producteurs locaux** comme pêches Bio de Baillargues, pommes du Vigan, asperges de Villeveyrac, melons de Mauguio, tomates d'Aspiran, oignons doux des Cévennes. **Les fruits et légumes frais** sont épluchés, coupés, cuits, **travaillés et assaisonnés chaque matin**. Les soupes sont réalisées à base de légumes frais. Les fromages français et AOP sont réceptionnés entiers et découpés à la main. Les producteurs de viandes et de volailles aveyronnais, gardois et catalans fournissent des viandes et volailles fraîches de qualité. Le pain quant à lui est fourni par un artisan poussannais.



Être
vigilant sur
le contenu des
assiettes

**Languedoc Restauration :
membre de la commission
restauration scolaire**

Offrir un repas de qualité à tous et concourir à l'équilibre alimentaire essentiel à la croissance et aux capacités d'apprentissages de nos enfants est une volonté politique forte de la ville. La commission restauration scolaire a été créée en 2020 pour permettre d'être vigilant sur le contenu des assiettes à la cantine. Un responsable et une diététicienne de Languedoc Restauration ont accepté d'y siéger pour travailler en concertation avec les représentants des élèves, parents, agents et élus. La commission travaille actuellement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

VIE SCOLAIRE

Confidentialité, réactivité et simplification avec le portail famille



Le portail famille s'inscrit dans une logique de modernisation des services. C'est **un point d'accès unique** vers les différentes prestations proposées par le Service Enfance Jeunesse. Sécurisé et **accessible 7/7 jours et 24/24 heures**, il offre plus d'autonomie aux familles et leur fait gagner du temps en simplifiant les démarches, et leur évite des déplacements. Cet espace numérique permet également **d'informer rapidement les parents** sur l'actualité des écoles et des différentes structures du Service Enfance Jeunesse. Les agents du SEJ sont **à l'écoute** et sont disponibles pour tous les parents qui rencontreraient des difficultés.

Renseignements au guichet unique :
04 67 18 24 85
guichet.unique@ville-poussan.fr

La parole à Pierre Mariez, Adjoint à l'environnement, à la transition écologique, à l'agriculture et au cadre de vie



L'engagement et les actions en faveur de la biodiversité de la Ville ont été reconnus par l'Agence Régionale de la Biodiversité et la Région Occitanie qui lui ont délivré la reconnaissance de « Territoire Engagé pour la Nature ».

Poussan rejoint ainsi les 80 structures de la Région Occitanie déjà reconnues.

Quels sont les grands axes de la politique environnementale menée par l'équipe municipale ?

Dès le début de notre mandat, nous nous sommes engagés dans une démarche en faveur de l'environnement et du développement durable. Cet engagement se traduit au travers d'actions concrètes et durables. Depuis 2020, nous mettons en place des opérations de verdissement de la ville comme le permis de végétaliser, le programme de plantation d'arbres

et d'arbustes sur le domaine public, l'opération « 1 naissance = 1 arbre ».

Nous travaillons également sur la désimperméabilisation de certains lieux comme la cour de l'école des Baux et le Jardin Public, le but étant de remplacer le béton par le végétal lorsque cela est possible. Les arbres et végétaux nous aideront à lutter contre le réchauffement climatique. La commission environnement collaborera aussi à la création du futur Parc des Baux.

La transition énergétique est également au cœur de notre réflexion pour la rénovation des bâtiments communaux et l'éclairage public. Nous menons aussi une reconquête des terres agricoles pour permettre l'installation d'agriculteurs à Poussan.

Enfin, nous agissons pour valoriser les espaces naturels, préserver la biodiversité, sensibiliser et éduquer à l'environnement.

Il s'agit d'un programme ambitieux. La ville de Poussan en a-t-elle les moyens ?

Pour mener ces projets sur le terrain, nous avons créé un service espaces verts composé de deux agents. Nous comptons également sur l'implication des Poussannais lorsque nous mettons en place des projets participatifs. Nous réalisons par exemple la restauration d'une ancienne oliveraie avec la rénovation de murs en pierres sèches et d'une capitelle en collaboration avec des citoyens et l'association Pierres et Chemins de la Moure. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les services de Sète Agglopolie Méditerranée et le Syndicat mixte du bassin de Thau dans le cadre du plan de gestion des collines de la Moure ou de la préservation de la crique de l'Angle. Nous avons aussi des partenariats avec des associations locales comme l'ATE qui proposent des animations sur l'éducation à l'environnement dans le cadre de l'ABC des garrigues.



Agir pour la biodiversité

Le terrain de l'Olivette prend forme

Cent cinquante mètres de haie multistrata ont été plantés sur le terrain communal de l'Olivette, complétant la plantation des 40 arbres fruitiers faite à l'occasion de l'opération « 1 arbre par naissance ». L'aménagement de ce terrain sera complété par un projet mené par l'association « Forêt globale » qui intègre de la permaculture, une mini-forêt, une haie fruitière et des arbres fruitiers. Sur ce terrain, 4 ruches communales sont également présentes.

Nous souhaitons constituer un groupe de personnes volontaires pour faire vivre cet espace (plantation, taille...). Nous donnons rendez-vous aux personnes intéressées le 11 mai à 9h30 au terrain de l'Olivette (Chemin des Romains, derrière le complexe sportif)



Formation pour les agriculteurs

L'engagement de la municipalité en faveur de la biodiversité a incité Sète Agglopol Méditerranée, la Chambre d'Agriculture de Montpellier et le Conservatoire des espaces naturels à proposer sur Poussan aux agriculteurs de l'agglomération des formations sur le rôle et le financement des infrastructures agroécologiques dans le cadre du programme Biodiv'eau. Les agriculteurs volontaires seront formés pour évaluer l'état écologique de leurs IAE (haies, bandes enherbées, fossés, murets, friches, bosquets, etc...), bénéficieront de recommandations de gestion de celles-ci puis pourront se voir financer des projets de plantation de haies, d'arbres isolés, la création de mares et la réouverture de milieux.



Rendre les terres à l'agriculture

Dans le cadre de sa politique de veille foncière, en partenariat avec la Safer Occitanie, l'équipe municipale acquiert des terrains en zone agricole ou naturelle.

Ces acquisitions ont pour objectif de rendre à l'agriculture des terres agricoles jusque-là soumises à une spéculation foncière qui freine l'implantation d'agriculteurs. Elles permettent également de lutter contre la cabanisation. La commune propose en priorité des fermages pour garder la maîtrise foncière.

Cette politique vise aussi à favoriser le développement des circuits courts pour que des produits de qualité passent directement des producteurs à nos assiettes. Elle permet également de prendre soins des espaces naturels de notre commune, notamment de ses garrigues avec le concours de Sète Agglopol Méditerranée gestionnaire de ces espaces.

La commune étant soumise à la loi littoral et Natura 2000 notamment, chaque projet fait l'objet d'une attention particulière et d'une validation de la Mairie et de la Safer Occitanie pour s'assurer de sa faisabilité dans le respect de l'environnement. Un premier fermage va être bientôt acté en espérant que d'autres suivront.

Pour faciliter l'irrigation des terres, la Ville souhaite obtenir la fourniture de 3 branchements sur la conduite en eau brute d'Aqua Domitia.

Vous êtes agriculteurs : la Mairie se tient à votre disposition pour étudier la faisabilité de votre projet. Plus d'infos sur la Safer : <https://www.safer-occitanie.com>

Dans le cadre de l'événement national **Fête de la Nature**, la ville se mobilise **le samedi 21 mai** pour sensibiliser, prévenir et fêter la nature et la biodiversité avec des stands, animations, expositions, balades et produits locaux, pour petits et grands. La commission environnement vous propose également de participer au **concours photos « La nature dans Poussan »** et de venir voter le jour de la Fête de la Nature pour désigner les plus belles qui seront récompensées.



Alerte : vos déchets encombrants vont en déchèterie

Les habitants doivent prendre en charge leurs déchets pour ne pas saturer le service des encombrants qui doit être utilisé à titre exceptionnel.

Ce service proposé par la Ville, qui fonctionne tous les jeudis sur inscription et mobilise deux agents, est complètement saturé par le nombre de demandes et de déchets ramassés. A l'origine, ce service a été mis en place pour soulager exceptionnellement les habitants ayant des difficultés à transporter en déchèterie leurs encombrants. Cependant, de plus en plus de personnes profitent de ce

service pour déposer leurs petits déchets avec les encombrants sur le trottoir, et certains même leur sac poubelle.

Ce n'est pas le rôle des agents municipaux qui perdent beaucoup de temps à faire ce tri.

Pour rappel, chacun est responsable des déchets qu'il produit. Trois déchèteries sont à votre service : Montbazin, Balaruc-le-Vieux et Bouzigues. Si vous devez vous rendre en déchèterie, pensez à mutualiser vos déplacements avec vos proches ou voisins. Plutôt que de jeter, pensez aussi à donner ou vendre pour offrir une seconde vie à vos encombrants.

La ville de Poussan renforce sa lutte contre les dépôts sauvages

Dès que le Service Technique constate des déchets abandonnés sur la voie publique, il le signale à la Police municipale chargée d'enquêter et de verbaliser. Si besoin, les caméras sont utilisées pour repérer les indéclicats qui sont ensuite convoqués. Les auteurs des dépôts sauvages devront payer une amende, mais également reprendre leurs déchets pour les porter en déchèterie.

**Dépôt sauvage
= 135 € d'amende**

Lutte contre les incivilités

Plusieurs communes de Sète agglomération, dont Poussan, travaillent actuellement ensemble afin de mettre en place des actions qui sensibilisent tous les citoyens du territoire sur le mieux vivre ensemble et la lutte contre les incivilités.

Poubelles ou encombrants sur les trottoirs, stationnement illicite, dépôts sauvages, détérioration des équipements publics, mégots, déjections canines, nuisances sonores, violences ou actes de malveillance...

Les actes d'incivilités sont de plus en plus

banalisés, malgré un travail constant des agents municipaux et élus sur le terrain.

Face à ce constat, des élus ont décidé d'agir en mutualisant les moyens de leurs communes. Cela permettra également d'homogénéiser la communication sur tout le territoire avec comme signature « J'aime ma ville ! ». Il est envisagé notamment des actions de sensibilisation dans les écoles et collèges animées par des agents de la Police municipale. L'objectif est d'éduquer les citoyens aux bons gestes et à la réglementation.

Extension de la vidéo protection de la ville

Le nouveau projet d'implantation de nouvelles caméras a fait l'objet d'un examen en commission préfectorale et a reçu un avis favorable. En parallèle, une demande subvention à l'Etat a été déposée. Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année.

SÉCURITÉ

**POUSSAN VILLE PROPRE
DÉJECTIONS CANINES
68€ D'AMENDE**



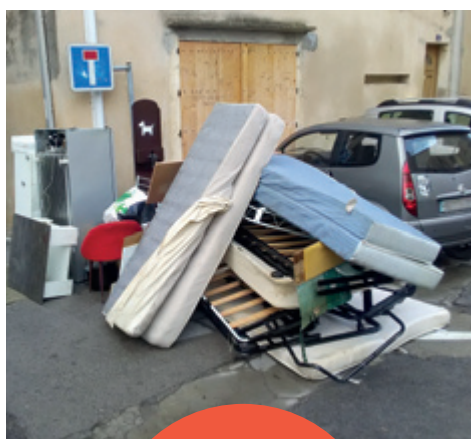
**RECHERCHE LE GANG À KIKI
DANGEREUX RÉCIDIVISTES**

LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS SONT TENUS RÉGLEMENTAIREMENT

- De veiller à ce que l'animal ne porte pas atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique
- De se munir de tous moyens nécessaires au ramassage immédiat des déjections de l'animal
- De tenir impérativement leur chien en laisse

Les contraventions seront constatées par procès-verbaux et les propriétaires poursuivis conformément à la Loi.

Pensez à nettoyer derrière votre chien !



**J'aime
ma ville !
Je la
respecte !**



Zone bleue pour l'accès aux commerces

La zone bleue est toujours active et contrôlée. Malheureusement, encore une vingtaine de contraventions sont rédigées chaque semaine, et particulièrement sur les emplacements « arrêt 10 minutes » qui ne sont pas respectés au détriment de ceux qui souhaitent faire une course rapide chez nos commerçants.



Quartier du Giradou

Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphonie et éclairage ont commencé. Suivront la partie réseaux humides. La préparation de l'appel d'offre pour le revêtement de voirie et la sécurisation de la voie est en cours, il devrait se dérouler courant 2022 pour des travaux prévus en fin d'année 2022, début 2023. Une réunion publique avec les habitants du quartier sera organisée pour échanger sur l'aménagement futur.



Avenue de la Gare

L'enfouissement des réseaux de l'avenue de la Gare «phase 2» est terminé. La pose et le raccordement de l'éclairage public est en cours. L'appel d'offre pour le revêtement de la voie et les feux tricolores de la Rue du Peyrou va démarrer.

Les remontées faites par les riverains lors des réunions publiques ont été prises en compte, et seront suivies lors du chantier. L'objectif est de réaliser les aménagements au mieux pour les riverains et les utilisateurs de la voie (voitures, vélos et piétons). Les travaux reprendront dès que les fournisseurs pour la voie seront sélectionnés suite à l'appel d'offres avec une fin des travaux envisagée avant fin 2022.



Chemin des Cresses

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés (électricité, éclairage public et téléphone). L'appel d'offre pour la reprise du revêtement de la voirie est en cours. Un reprofilage de la voie est prévue pour inverser la pente de façon à renvoyer les eaux pluviales côté nord de la voie pour éviter de longer les murs de clôtures et entrées des riverains situés au sud de la voie.

Une intervention d'Enedis est prévue sur la ligne enterrée haute tension pour respecter la distance minimale de sécurité entre cette dernière et la voirie.

Le maître d'œuvre accompagnera les travaux de voirie qui devraient pouvoir commencer en juin pour une fin prévisible en septembre.



Espaces verts

Les agents en charge des espaces verts préparent le fleurissement des espaces publics et des jardinières, ils ont planté de nombreux végétaux notamment au terrain de l'olivette et au funérarium.



Hôtel de ville

L'ancienne salle du conseil a été entièrement rénovée : murs, électricité, câblage informatique, et équipée d'un nouveau mobilier, de vidéoprojecteurs et d'un système de sonorisation sans fil pour accueillir les réunions du Conseil Municipal.



Entretien de l'espace public

Le Service Technique vient de se doter d'un véhicule électrique léger passe-partout : le "Goupil". D'un encombrement réduit pour intervenir dans les ruelles étroites du centre ancien, il est doté d'un nettoyeur haute pression et d'une cuve de 500 litres d'eau pour nettoyer la voirie et arroser les jardinières.



Service Enfance Jeunesse

Pour un meilleur accueil du public, les bureaux du SEJ ont été réaménagés par les agents du Service Technique (murs, sol, électricité et éclairage LED).



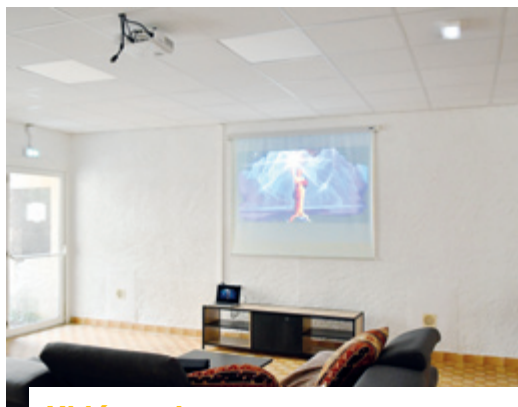
Complexe sportif

Terrain de pétanque : création d'un escalier d'accès au club-house, délimitation des terrains de jeux avec des poutres en chêne et pose de mâts pour l'éclairage.



Bibliothèque de l'école des Baux

Renovation de la salle de bibliothèque à l'école des Baux par les agents du Service Technique : murs, sol, électricité, éclairage LED.



Vidéoprojecteurs

Installation par le Service Technique de vidéoprojecteurs au plafond et d'écrans au Club Ados à la MJC, à l'école Véronique Hébert et aux Baux.

La ville en devenir

Bilan 2021 et projets 2022 par commission : les élus vous racontent...

Au total, 13 commissions municipales composées chacune de 6 élus majoritaires et de 2 élus minoritaires travaillent sur la mise en place des projets qui seront soumis au Conseil municipal. Les élus de chaque commission remercient tous les agents municipaux qui œuvrent à leur côté, sans qui les projets ne pourraient pas voir le jour, les commerçants qui s'associent volontiers à diverses manifestations, les associations qui se mobilisent tout au long de l'année avec la ville, et les habitants qui participent à la vie locale.

Les commissions Travaux, Urbanisme, Sécurité, Finances, Ressources Humaines, Economie Locale travaillent de concert avec les autres commissions et interviennent sur tous les projets cités.



Vie associative

En 2021, la commune a **renforcé ses liens** avec son riche tissu associatif qui contribue beaucoup à l'animation de la vie locale. En 2022, elle continuera ce travail en lien avec les commissions sport, culture et festivités et proposera également aux Poussannais **un forum des associations innovant** et un moment convivial pour **récompenser les bénévoles**.

Nous remercions toutes les associations qui se sont encore adaptées aux conditions sanitaires pour continuer à offrir de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs aux Poussannais. Nous remercions aussi tous les bénévoles pour leur travail au quotidien et leur implication dans les événements portés par la Ville.



Festivités

Cette crise sanitaire nous a montré à quel point nous avons tous besoin **de liens sociaux et de convivialité**. La commission s'est mobilisée pour que l'année 2021 nous rassemble. Le 13 juillet, nous avons pu ainsi nous émerveiller devant le **feu d'artifice** tiré de la mairie en l'honneur de la **fête nationale**.

Nous retiendrons deux temps forts qui sont la **Foire de la Sainte Catherine** et le **marché de Noël** où petits et grands ont pu profiter de nombreuses animations et notre cœur de ville a pu battre à l'unisson.

L'année 2022 continuera sur cette belle lancée avec des festivités qui s'enrichiront encore, un **centre-ville sonorisé** et surtout la création d'une **soirée DJ en été** pour les jeunes. Nous retrouverons bien sûr nos traditionnelles animations comme le **Feu de la Saint Jean**, la **Fête de la musique** sans oublier notre **Carnaval** qui aura lieu cette année sous le soleil du mois de mai.





Culture, patrimoine, devoir de mémoire

Malgré la situation sanitaire bien compliquée, une bonne partie du programme culturel a pu se concrétiser en 2021 avec des **visites du centre ancien** historiques, botaniques ou théâtrales, y compris lors des journées européennes du Patrimoine, la 5e édition du **Festival d'Arts et d'Agapes**, co-organisé en partenariat avec l'association EscapadeS, le **Salon Songes d'automne** qui permet aux artistes amateurs d'exposer leurs œuvres, la projection de films sur les deux guerres mondiales, retraçant l'itinéraire de deux enfants de notre région, dont l'un est Poussannais et la **création d'une fresque**, avenue de Bédarieux avec la participation des enfants inscrits au CLAE.

Grâce notre partenariat avec le **Théâtre Municipal de Sète** nous avons aussi accueilli plusieurs spectacles de grande qualité.

Ces manifestations seront reconduites en 2022. Les **films sur les deux guerres** seront diffusés en juin aux élèves de CM2.

Nous recueillons depuis quelques temps le **récit d'anciens Poussannais**, accompagné de documents d'époque, sur le Poussan d'autrefois, afin d'en monter un film témoignage.

Au mois de juin, l'**artiste-peintre Armelle Bastide-d'Izard**, accompagnée de **Françoise Testou**, sculptrice, exposera ses œuvres au Foyer des Campagnes.

Nous continuerons d'apprendre les **danses traditionnelles** poussannaises à nos jeunes et nous accompagnerons nos anciens combattants lors des cérémonies officielles.



Communication et citoyenneté

Pour communiquer, la Ville dispose aujourd'hui d'une large palette d'outils : bulletins municipaux, affiches, panneau électronique, blog de Poussan, site Internet, page Facebook. Des moyens continueront à être déployés pour que vous soyez informés largement en temps réel, avec **un site internet modernisé** et la mise en place de **panneaux d'affichage urbain**.

Et parce que communiquer c'est aussi échanger et partager, un **Comité citoyen** verra le jour à Poussan. Vous serez peut-être tiré au sort pour y participer et lancer **le budget participatif** dédié aux projets des habitants pour leur ville. Enfin, la **Cérémonie citoyenne**, dont ce fut la première édition cette année, perdurera pour accompagner les jeunes de 18 ans dans la citoyenneté.

La ville en devenir

Bilan et projets par commission



Scolaire, Enfance et Jeunesse

Les enfants, les jeunes, les parents, le corps enseignants et les agents du Service Enfance Jeunesse ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Les écoles, les cantines et les structures périscolaires ont dû sans cesse s'adapter au prix d'efforts considérables. Malgré ce contexte particulier, la Ville a su mener une politique Enfance et Jeunesse dynamique en enrichissant son offre à destination des jeunes et des familles avec la création du **Club Ados** dans les locaux de la MJC, **l'ouverture d'un Accueil de Loisir au Collège**, la mise en place d'un nouveau dispositif CLAS pour accompagner les familles dans la réussite éducative de leurs enfants, le lancement du **projet halte au gaspi** dans les cantines scolaires, la création de **la commission restauration scolaire** réunissant agents, enfants, parents, prestataires et élus, ainsi que **la cantine à 1€** pour les familles les plus modestes. L'équipement de **tablettes numériques** dans les classes élémentaires des écoles Véronique Hébert et l'école des Baux. N'oublions pas les travaux des toitures de la bibliothèque et des salles attenantes ainsi que la rénovation complète des sanitaires de l'école élémentaires des Baux.

Cette année, nous continuerons de développer les projets au sein du Club Ados dont la prévention des outils numériques et réseaux sociaux via le dispositif promeneur du net et la mise en place du **Conseil municipal des jeunes**. Nous poursuivrons le développement du dispositif CLAS avec des sorties famille et une guidance parentale. Sur l'école des Baux, l'aménagement de la bibliothèque sera terminé et les travaux de création d'une nouvelle cantine commenceront. Les études détaillées pour la **rénovation complète des écoles des Baux** seront finalisées pour un début des travaux en 2023.

Sports

2021 a été une année d'entretien et de rénovation de nos infrastructures sportives, avec en particulier la remise en état des vestiaires du stade et les travaux d'étanchéité du toit du Dojo. Elle a été marquée par la création, au complexe sportif des Baux, d'un **boulodrome** qui pourra accueillir des compétitions fédérales et l'école de pétanque. Même si la crise sanitaire a impacté les associations sportives, des compétitions ont permis à des Poussannais de se distinguer. Ils seront mis à l'honneur lors de la remise des **Trophées de nos Champions** des saisons 2019-2020-2021.

Dès le début d'année 2022, les travaux ont continué avec ceux des **terrains de tennis**, l'installation d'éclairage à LED pour le tennis et le **tambourin**, et la **création de 2 terrains en terre battue**. La commission Sports travaillera en collaboration avec plusieurs commissions, sur la création du **Parc des Baux** qui accueillera de nouveaux équipements, des lieux de détente et d'activités sportives. Nous mènerons également des projets de promotion de l'activité physique dans le cadre du projet régional « **Le Grand Défi Vivez Bougez** ».

Convaincus que le sport change les vies, nous participerons aussi à la promotion des Jeux Olympiques et de la pratique sportive sur notre territoire labellisé **Terre de Jeux 2024**, en partenariat avec Sète agglomération méditerranée.





Environnement, cadre de vie et agriculture

Durant cette année 2021, plusieurs actions, qui ont valu à la commune la reconnaissance de « Territoires engagés pour la nature », ont été menées afin d'améliorer le cadre de vie de tous et de préserver le riche milieu naturel qui nous entoure.

D'importantes plantations (plus de 100 arbres et plus de 1000 arbustes) ont été effectuées, que ce soit en restaurant les jardinières, en végétalisant les abords des parkings et du pont de l'autoroute, en plantant des arbres, en créant **la Forêt des naissances** où sont plantés les arbres de l'opération « 1 arbre par naissance », en instaurant le **permis de végétaliser** qui permet à chacun de verdifier l'espace public devant chez lui.

Afin de réduire nos déchets, **un composteur collectif** a été installé au plan Victor Hugo. Des journées citoyennes ont été organisées en collaboration avec l'association Pierres et Chemins de la Moure pour **restaurer une ancienne oliveraie** ainsi que des murets et capitelle. Deux ateliers ont eu lieu dans le cadre de **l'Atlas de Biodiversité Communale** visant à recenser la biodiversité de notre territoire et à déterminer les actions à mettre en place pour la préserver dans le cadre de la trame verte et bleue. **Des ruches** ont été installées.

Dans le cadre d'une nécessaire maîtrise foncière de nos espaces naturels ou agricoles, nous avons préempté de nombreux terrains que nous souhaitons **réouvrir à l'agriculture**. Nous avons également participé à de nombreuses réunions au sein des structures intercommunales comme Sète agglomération méditerranéenne ou le SMTB.

De nombreuses actions vont perdurer et de nouveaux projets vont émerger en 2022 comme l'aménagement du **Jardin public**, la restauration du **Jardin des Frères**, la désimperméabilisation et **végétalisation des cours d'école des Baux** (amorcées en 2021 en concertation avec parents, enseignants et enfants), la végétalisation du **plan Victor Hugo** et la plantation de **haies multistrates** sur des terrains communaux.

Social et santé

L'année 2021, nous a encore fait prendre conscience de l'importance de la santé, de la solidarité et des liens humains. La commission Social et Santé s'est adaptée au contexte sanitaire avec plus de **340 rendez-vous pris par le CCAS** au centre de vaccination covid pour nos seniors. Les activités et manifestations habituelles, tant attendues, ont été maintenues, tout en s'adaptant comme les **ciné goûters**, mais aussi le **repas des aînés** qui a été livré sous forme de plateau. En 2021, de nouveaux projets ont aussi émergé comme le lancement de la **mutuelle communale**, qui permet aux Poussannais de bénéficier d'avantages et tarifs d'un contrat de groupe, la 1ère édition de la **Cérémonie des Nouveaux Nés**.

Divers ateliers et animations ont été proposés aux seniors dans le cadre de la prévention sur : **le bien Vieillir, la prévention routière et l'usage du numérique**. Avec l'opération « **Les Boîtes Solidaires** », la commune a soutenu le Secours Populaire et la Croix Rouge. Le projet intergénérationnel « **Lettres de Noël Solidaires** » a rendu une centaine d'enfants heureux grâce à la réponse du Père Noël apportée par les lutins de la résidence de la Maleska et les adhérents du Club de l'Avenir.

La **28ème campagne d'Octobre Rose** a clôturé nos actions en faveur de la santé de l'année 2021 pour rappeler que le dépistage des cancers représente un enjeu majeur de santé publique. Tous ces projets seront reconduits et développés en 2022 avec comme nouveauté **la bourse au permis de conduire citoyen et les après-midi dansants et musicaux**.



La ville solidaire

A la retraite ? Participez aux ateliers Moov' up pour garder la forme !

La ville de Poussan, attentive à la qualité de vie et au bien-être de ses seniors, propose d'accueillir les retraités de plus de 60 ans, en partenariat avec l'association « MA vie », à l'espace Jean Théron, pour participer à un parcours santé de 24 séances d'activités physiques et sportives.

Après avoir réalisé une évaluation individuelle de leur activité physique et alimentation, les retraités Poussannais inscrits bénéficient d'un programme individualisé avec des activités physiques et des sessions diététiques, deux fois par semaine pendant trois mois. Le but de cet accompagnement est de protéger leur santé, connaître les bonnes pratiques, lutter contre la perte d'autonomie et l'isolement social.

L'association MA Vie, spécialiste des Activités Physiques Adaptées (APA), propose déjà sur Poussan, tous les mercredis matin, en partenariat avec le CCAS de la Ville, des ateliers « Gym'santé Seniors » avec, entre autres, au programme : souplesse, équilibre statique et dynamique, renforcement musculaire, coordination et mémoire.



cap Prévention Seniors
Carsat
ars
ma vie
VILLE DE POUSSAN
ENTRAINEMENT
Personnalisé
MOOV'UP POUSSAN
ATELIERS
Collectifs
+ de 60 ans
ma vie
mavie.apa@gmail.com
06 26 04 41 12 www.mavie-apa.com
f

Mars bleu pour lutter contre le deuxième cancer le plus mortel

Dans ce cadre de Mars bleu, la Ville organisait une conférence sur « le dépistage et la prévention des cancers du côlon » animée par le Professeur Dubois, Président du Comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer le 24 mars à la salle de spectacle à la MJC.

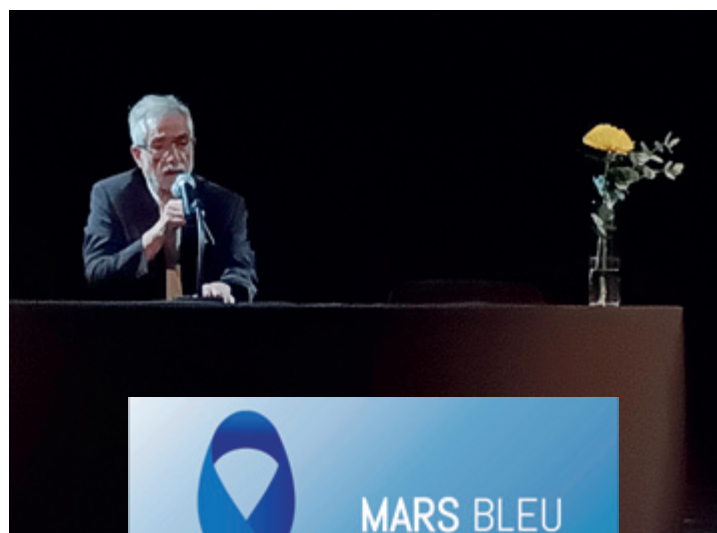
Mme Lacanal, Adjointe au Social et à la Santé et plusieurs élus, accueillaien le Professeur Dubois devant un public assez nombreux venu s'informer sur le dépistage et la prévention du cancer du côlon.

Le Professeur allait durant plus d'une heure aborder les différents composants de la cancérologie, revenant sur le passé, pour faire un point sur les situations actuelles (bilans, traitements).

Le cancer colorectal touche chaque année plus de 43 000 personnes, soit près de 120 cas diagnostiqués par jour.

Pour rappel : un dépistage réalisé à temps peut sauver des vies.

Le dépistage est un test simple à faire chez soi tous les 2 ans, Si vous avez plus de 50 ans, consultez votre médecin afin qu'il évalue votre niveau de risque et vous remette un test de dépistage du cancer colorectal.



**Nouveau : Mambo, Salsa, Tcha Tcha, Rumba...
une piste de danse pour les plus de 60 ans !**

Conscient des bienfaits que peuvent apporter le fait de danser, le CCAS de la Ville a décidé d'organiser des après-midis dansants et musicaux pour les retraités de plus de 60 ans, tout au long de l'année en alternance avec les ciné-goûters.

La danse améliore la santé physique et morale : elle renforce la mobilité et l'équilibre, tout en diminuant la raideur articulaire, mais elle permet surtout de générer un bien-être émotionnel. Source de motivation, de confiance en soi, de joie, elle nous sort de la solitude. Alors si vous avez plus de 60 ans, que vous êtes danseurs novices ou passionnés, que vous aimez simplement regarder, venez partager un moment de convivialité au son de Ludovic Estruel, alias DJ Ludo, qui anime déjà des après-midi dansants à Pézenas.

Ces après-midi dansants auront lieu au Foyer des Campagnes de 14h à 17h, avec une collation offerte. Vous pouvez dès à présent vous inscrire par téléphone auprès du CCAS. A l'entrée, il vous faudra présenter un justificatif de domicile et une carte d'identité.

Prochain rendez-vous : mardi 24 mai de 14h à 17h au Foyer des campagnes
Inscription obligatoire au CCAS : 04 67 18 35 91 - ccas@ville-poussan.fr
Tarifs : Poussannais : 3 € - Hors commune : 5 €

Don du sang

Réserves en dessous du seuil de sécurité



En Occitanie, comme en France, le constat est alarmant : seulement 4700 poches sont en réserve (cela représente 8 jours de stock) alors que 11000 poches sont nécessaires. A Poussan, 88 donneurs Poussannais se mobilisent. Il en faut davantage. Vous avez plus de 18 ans, quelque soit votre âge, vous pouvez donner votre sang pour sauver des vies. Cela prend 10 minutes. Vous pouvez tester votre éligibilité au don du sang sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

**Prochaine collecte de sang à Poussan :
27 juin, 5 septembre et 7 novembre 2022
RDV à 19h Salle Jean Théron**

ATELIERS

Mémoire et patrimoine

Le CCAS de la Ville poursuit son partenariat avec l'association TD'AIM qui propose une série de rencontres hebdomadaires sur un trimestre, pendant lesquelles s'alterneront sorties et pratique des méthodes de mémorisation en salle, afin de stimuler et préserver la mémoire. La série « La gym des neurones » qui a rencontré un vif succès en janvier est complétée par la série « Action et patrimoine » durant laquelle seront abordés les traditions, le savoir-faire artisanal et les fêtes traditionnelles.



La Mission Locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau accompagne les jeunes poussannais

La MLIJ du Bassin de Thau, c'est 43 professionnels qui informent, conseillent et orientent les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Ils se déplacent dans les locaux du CCAS de la ville pour accueillir les jeunes Poussannais. En 2021, 215 jeunes de Poussan ont été orientés vers une formation, dans le cadre du plan régional de formation, ou vers un emploi. 85 d'entre eux ont pu trouver un premier emploi, dont 55% avec un contrat de plus de 6 mois.

**Permanence de la MLIJ au CCAS
tous les lundis et les mercredis.
Sur rendez-vous au 04 67 18 30 00**

Sous les projecteurs

Une exposition exceptionnelle

CULTURE



Armelle Bastide d'Izard
Peinture

Françoise Testou
Sculpture

POUSSAN FOYER DES CAMPAGNES
SERVICE CULTUREL - 04 67 78 99 56 - COMMUNICATION@VILLE-POUSSAN.FR
Samedi et Dimanche 10h/12h et 15h/19h | Du Mardi au Vendredi sur rendez-vous
10 JUIN - 3 JUILLET 2022

Armelle Bastide d'Izard et Françoise Testou ont été invitées à habiller le Foyer des Campagnes de leurs univers colorés, imprégnés du patrimoine Occitan. Une ode sensible et joyeuse à ses paysages lumineux, ses saisons et ses légendes, qui racontent la mer, le vent et les collines parfumées, les animaux totémiques, les joutes et les fêtes votives, les chemins de Saint-Guilhem...

Deux artistes passionnées et lumineuses qui nous entraînent dans leur rêve de bonheur et de partage. Une exposition exceptionnelle par son ampleur et sa qualité artistique, un émouvant hommage à la vie et à la nature.

Une invitation à la rêverie, un réconfortant message d'amour, de paix, de douceur et de liberté.

**Vernissage de l'exposition
vendredi 10 juin à 18h30
au Foyer des Campagnes**

Visite du 10 juin au 3 juillet
Samedi et dimanche de 11h à 19h
Mardi au vendredi, sur demande au
Service Culturel de la ville :
04 67 78 99 56
communication@ville-poussan.fr



Du théâtre pour les personnes en situation de handicap

Une convention de partenariat a été signée entre la Ville, le Foyer Jean Piaget de Frontignan et la Cie du Strapontin pour l'accès aux loisirs culturels des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de son accueil de jour, le Foyer Jean Piaget souhaite **faire découvrir et développer la pratique du théâtre** aux personnes en situation de handicap mental ou psychique. La Cie du Strapontin assurera de manière bénévole l'animation de ces ateliers qui se dérouleront au sein de la salle de spectacle à la MJC, mise à disposition par la ville **les jeudis matin de 9h30 à 12h**.

Nul doute que ce partenariat apportera à tous **des moments intenses de partage et d'apprentissage**. Nous souhaitons une belle réussite et beaucoup de plaisir aux futurs comédiens. Ces ateliers pourront conduire à une « programmation adaptée ».

Devoir de mémoire : projection de films historiques aux élèves de Poussan



Jules Poudou



Maurice Fontès

La ville va diffuser aux élèves de CM2 des deux écoles les films poignants de Monsieur Frayssinet sur les deux guerres mondiales, retraçant l'itinéraire de deux enfants de notre région, dont l'un est Poussannais.

Il est important de relayer aux enfants les histoires intéressantes de ces deux films, déjà projetés le 11 novembre dernier, pour qu'elles ne soient pas oubliées. Le premier film évoque le parcours **d'un poilu de 14, Jules Poudou**, natif de l'Aude, à travers les lettres qu'il adressait à sa famille depuis les tranchées, dont la dernière la veille de sa mort. Le second retrace **les exploits de Maurice Fontès**, Poussannais de 94 ans, entré à 16 ans dans la résistance. La projection se fera **le 14 juin à la salle de spectacle en présence de Monsieur Fontès** pour témoigner de ce qu'il a vécu et de **Monsieur Frayssinet** qui commentera et répondra aux questions des enfants.

Hommage : les salles de l'Abbé Claudel



Les salles rénovées situées au Jardin des Frères, ont été nommées « Salles Abbé Claudel » en souvenir du prêtre qui a marqué, pendant une vingtaine d'années, bon nombre de Poussannais par sa gentillesse et son dévouement.

Les salles rénovées du Jardin des Frères ont toujours été utilisées comme salles de catéchisme et continueront à l'être. Elles accueillent en plus depuis le début de l'année les enfants du Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires.

Né le 13 janvier 1915 à Metz, Roger Claudel fut ordonné prêtre en 1939 et curé de Poussan de 1955 à 1976. Les anciens Poussannais se souviennent de son « tube » Citroën dans lequel s'entassaient enfants et ados pour aller se baigner à Balaruc ou partir à la neige au mont Aigoual. Dans une lettre d'adieu adressée aux paroissiens, il écrivait : « Je pars silencieusement pour que la peine de la séparation soit plus facile à supporter, pour vous comme pour moi. Pendant 21 ans, je vous ai donné ce que je pouvais. En terminant, je peux vous assurer que mon cœur est plein de Poussan et que chaque jour, avant le lever du soleil, pour vous quelqu'un aura prié. » Le Père Claudel est décédé à Lourdes le 21 août 1995.



Poussan récompense ses champions

Les Trophées des Champions, qui permettent de récompenser les sportifs qui se sont distingués durant la saison, ont été annulés pendant toute la crise sanitaire de 2019 à 2021. M. Dauga, Adjoint au Sports, Mme Lacanal, Adjointe au Social et à la Santé, et Madame le Maire, ont remis exceptionnellement ces trophées en privé à tous les sportifs poussannais qui ont obtenu une distinction pendant ces trois saisons compliquées.

Coleen Martinez, 22 ans, qui pratique le Roller Hockey à Montpellier, a décroché le Graal de **Championne du Monde** le 13 septembre 2021 avec l'équipe Nationale Féminine en battant l'Inde, le Mexique, la Lettonie, l'Argentine, la Colombie, l'Espagne et détrônant ainsi les USA tenantes du titre depuis 3 ans.

Louis Bourdon qui pratique le sauvetage sportif au Neptune Olympique Frontignan. En décembre 2021 pour sa première participation au championnat de France short course a frappé très fort en se qualifiant sur toute les finales. Il remporte le titre de **Champion de France** du 50m Mannequin Palmes catégorie Minime et de **Vice-Champion de France** du 100m obstacles et 50m bouée tube.

Le Club Athlétique Poussan Foot récompensé pour son **équipe U13** qui atteint le niveau le plus haut dans sa catégorie. Ces résultats mettent à l'honneur l'ensemble des dirigeants, éducateurs, bénévoles. Ce sont les nombreuses d'heures d'entraînement qui ont permis d'atteindre ce **niveau Elite**.

L'US Poussan Tambourin qui a pratiquement frôlé la saison blanche a néanmoins remporté la **Coupe de l'Hérault**. Félicitations à cette association sportive qui représente régulièrement les couleurs Poussannaises. A noter sur vos agendas, au mois d'août, Poussan recevra les Championnats du monde représentés par 8 Nations.

Nos deux triathlètes poussannais de Loupian TriNature : **Gaël Bosc** et **Ugo Guttierrez** se sont régulièrement surpassés dans cette activité très physique pour se classer dans le **haut du podium des Courses Nationales**.

Les cyclistes de l'Entente Cyclo Poussan, avec Paquita Iturat, Didier Bauche, Jean-Noël Foata, Laurent Fabre, Philippe Brun ont décroché de nombreuses victoires en **Championnat Hérault FSGT** avec une équipe **Vice-Championne du Régional contre la montre**, mais aussi les vététistes **Julien Vaissière** et **Benoît Couderc** qui réalisent un exploit dans une course qui traverse la France (La Challenge Diagonale Nord Sud).

Le Judo Athletic Poussan, avec Ambre Delgado, Championne de France de Sambo sportif, sélectionnée en équipe nationale et **Célian Olivier, Champion d'Occitanie et 7^{ème} aux Championnats du Monde**. De nombreux jeunes et adultes champions dans différentes catégorie d'âge et de poids sont récompensés par le trophée collectif. Bravo à toutes et à tous !

La saison 2019 restera gravée également avec la remise du trophée à **l'équipe première de Rugby** de **l'Association Sportive Poussan ASP Rugby**, qui a reçu le titre de **Vice-Champion d'Occitanie et demi-finaliste du Championnat de France**. Félicitations aux joueurs et à l'ensemble des dirigeants, et bénévoles.

De belles saisons à venir, grâce aux réservoirs de jeunes de **l'École de Rugby des Vignes de Thau** qui ont eu eux aussi 3 années difficiles avec des arrêts de compétition et de nombreux matches annulés. Félicitations aux éducateurs et encadrants de ce groupe avec des résultats qui rivalisent avec les écoles de rugby des grands clubs comme l'ASBH et le MHR.

La Ronde des Piochs a réuni les passionnés de sport nature

La 20^e édition de la Ronde, qui avait été reportée en 2021 pour raison sanitaire, s'est déroulée le 6 mars avec 425 participants, venus des quatre coins de l'Hérault, qui ont pu évoluer sur les différents parcours proposés, par beau temps et dans une ambiance festive.

L'Entente Cycliste Poussanaise a organisé cet évènement avec l'aide de la Mairie, d'Hérault Sport, du groupe vététistes les Gardiols, de l'Entente Balaruc-Poussan course à pied et de l'Union Départementale des pompiers que le Président Dominique Brun a tenu à tous remercier. 2022 était une année particulière puisque le club, créé en 1992 par Philippe Brun, a célébré ses 30 ans d'existence. Une photo des présidents qui lui ont succédé, c'est-à-dire Jean-Charles Grangeon, Gérard Alibert et Dominique Brun, a été prise afin de marquer l'anniversaire. Pour la première fois, le départ a eu lieu devant les Halles. Une nouvelle épreuve « Le Gravel », à mi-chemin entre le VTT et le cyclocross, a permis à 35 participants de découvrir un nouveau parcours de 64 Km.





Actualité sportive du Tambourin

Depuis le début de l'année, l'**Usp Tambourin** a organisé trois manifestations au Gymnase des Baux : le 25^e Tournoi de Jeunes en salle, les 8 et 9 janvier, rassemblant 22 équipes et un public de près de 350 personnes dans les gradins, le 30^e Tournoi Adultes le 15 et 16 janvier, avec 36 équipes présentes, puis les Finales de l'Hérault organisé par le Comité Départemental avec l'aide de l'Usp Tambourin. Pour assister à ces événements sportifs, qui se sont déroulés dans une bonne ambiance, les équipes se sont déplacées de l'Aude, de l'Hérault, des Bouches du Rhône et même du Nord de la France.



Challenge national de Sambo

Le Judo Athlétique Poussanais (JAP)

a organisé, pour le compte du Comité Français de Sambo, le challenge National de Sambo sportif, les 5 et 6 février. Cette compétition a pu avoir



lieu grâce aux nombreux bénévoles du club, ainsi qu'à l'engagement des jeunes qui ont œuvré tout le week-end pour l'arbitrage. Le JAP avec 26 combattants inscrits obtient 10 médailles d'or, 6 d'argent et 6 de bronze et se classe 6^e au niveau national. Ce championnat a permis de former les équipes nationales pour les compétitions Européennes et Mondiales.

DJ Cassou sera à Poussan pour fêter les vacances d'été le 8 juillet



La commission Festivités accueille pour la première fois DJ Cassou et son spectacle Night Kolorz, place de la Mairie.

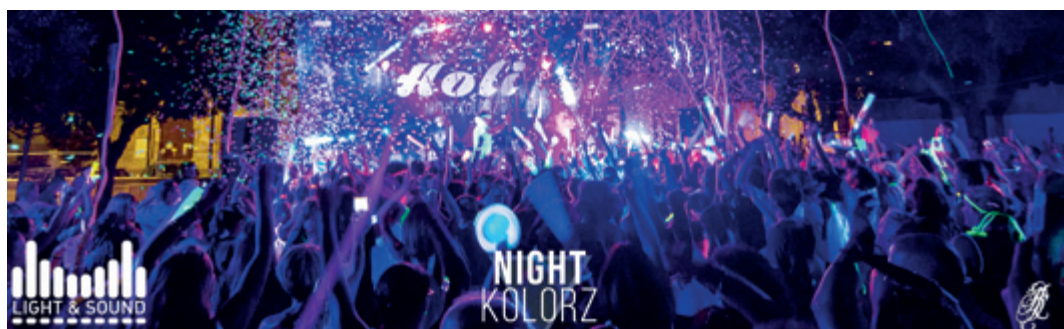
DJ Cassou a été choisi car il anime déjà avec succès un grand nombre de fêtes locales, plages privées et clubs de la région.

Cette soirée organisée pour les jeunes et marquer le début de l'été débutera **dès 19h30** avec la présence de **food-trucks et d'ateliers maquillage** aux couleurs phosphorescentes qui participeront à faire du show un événement haut en couleurs et en émotions. Plus de 1 000 goodies fluo viendront également agrémenter le spectacle qui **débutera à 22 h**.



Cassou est devenu depuis ces 20 dernières années une référence pour faire danser les foules dans le Grand Sud.

Il a commencé comme DJ dans des soirées étudiantes à Paris, à Nice, Cannes, Bordeaux, Toulouse et Montpellier. Aujourd'hui ses références sont le Festival la Rouge, la bodega Palma de Oro et la Flashmob (Saint-Louis de Sète), Urgencia (Féria de Béziers), Carré Rose (Féria de Nîmes et d'Ales), Café Joseph (Montpellier), la Churascaia et les soirées Revival Must.



Le carnaval de Poussan se prépare



Le carnaval de Poussan est ouvert à tous ceux qui souhaitent prendre part à cette grande fête. Vous pouvez aider à la confection des chars ou décider d'un thème entre amis pour déambuler en groupe lors de la cavalcade.

Chaque année, la Ville met à disposition des carnavaliers un hangar prêté par la société Tratel, des remorques prêtées par des viticulteurs, et finance l'achat et la mise à disposition de tout le matériel nécessaire pour la réalisation des chars. Plusieurs associations et groupes d'amis construisent depuis plusieurs mois leur char pour défiler. De nombreux aînés aident à la confection des fleurs qui agrémenteront les chars présents lors de **la cavalcade le dimanche 15 mai**.

L'organisation des animations qui durent 5 jours est réalisée par **le Comité Carnaval**, dont le Président est M. Didier Navarro. Le Comité des Fêtes, qui l'assiste, promeut **les danses folkloriques traditionnelles** du « Branle de la chemise » et du « Chevalet » dans les écoles et les maisons de retraite. Il assure également l'animation du **bal costumé** des enfants du lundi. La « Cie du Strapontin » théâtralise avec humour, comme chaque année, le jugement du « Paillasse » qui clôturera le carnaval.



Deuxième édition très réussie du marché de Noël

Sous un soleil radieux, de nombreux Poussannais et visiteurs ont pu profiter d'un très beau marché, ainsi que d'un programme riche en surprises et rebondissements. La magie de Noël a envahi notre centre-ville et fait briller les yeux des petits et des plus grands.



Chants de Noël, neige, animations, **parade du Père Noël** et de ses lutins, présence de Mickey, Minnie et Pat'patrouille étaient au programme de cette journée. Une soixantaine d'exposants ont répondu présent, avec parmi eux **de nombreux commerçants locaux**.

Madame le Maire a tenu à les remercier ainsi que tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette deuxième édition : « **Merci** à la soixantaine d'exposants, à nos commerçants, aux danseuses d'Aurèlie, à la chorale des Chants de Thau, à la Peña Bella Ciao, à l'équipe d'animation, au Comité des Fêtes le Carré d'As, à notre Reine du Carnaval et ses Dauphines, aux Poussannais pour avoir participé à cette belle journée. Un grand merci aux agents du Service Technique, de la Police municipale et aux membres de mon équipe avec une mention spéciale à Mme Herman-Michel, Adjointe aux Festivités, et M. Vandermeersch, Délégué à l'Economie locale. »



La Ville et l'Agglo

Forum des métiers d'aide et de services à la personne

Suite au succès des premières rencontres de l'emploi et de la formation qui se sont tenues en septembre 2021, Sète agglomération a décidé d'organiser, de mars à mai, des forums thématiques en partenariat avec les communes du territoire, la Mission Locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau, Pôle Emploi, la CCI Hérault et Cap Emploi.

Poussan a accueilli 220 visiteurs sur le forum dédié à « l'aide et aux services à la personne » qui a eu lieu le mercredi 23 mars au Foyer des Campagnes. 31 exposants (organismes et centres de formation) y proposaient plus de 250 offres. Les visiteurs ont pu également assister à deux conférences à la salle Jean Théron sur les thématiques « découverte des métiers » et « emploi et handicap ».

Rendez-vous le vendredi 13 mai à Poussan pour le Forum de l'Emploi et de la Formation, de 8h30 à 12h30 au Foyer des Campagnes



Les Médiateurs de l'environnement de Sète agglomération

Ils étaient sur le marché de Poussan, vendredi 11 mars pour sensibiliser les habitants à la réduction des déchets en rappelant des gestes essentiels pour protéger notre environnement. Les erreurs de tri étant souvent liées à une méconnaissance, ils ont également informé sur les consignes de tri pour les colonnes disponibles en centre-ville, les poubelles jaunes et grises, les composteurs et les déchèteries.



Vote du budget 2022 de SAM

Le budget a été voté lors du Conseil Communautaire qui s'est tenu le jeudi 24 mars à Villeveyrac. Les Conseillers Communautaires ont acté un budget de **184 M €**.

Sète agglomération réalisera cette année encore **des investissements de grande ampleur**, avec la volonté affirmée de consolider les actions qui ont déjà abouti sur des résultats concrets, de moderniser les équipements structurants et d'innover dans les pratiques d'accompagnement mises en œuvre au service des habitants et des acteurs socio-économiques. Depuis la création de SAM en 2017, pas moins de **243 M €** ont été investis sur le territoire (dont 12 M € d'aides directes aux TPE et PME du territoire pendant la crise sanitaire). Tous ces projets ont une ambition commune : faire de Sète agglomération une agglomération de services et de réalisations, toujours plus proche de ses concitoyens et des quatorze communes qui la composent.

Subventions pour le ravalement de vos façades

Vous êtes propriétaires d'une maison ou d'un immeuble du centre ancien ou d'un axe d'entrée de ville, Sète agglomération subventionne aussi vos travaux, en doublant la somme donnée par la Ville. Vous pouvez ainsi obtenir au total une subvention de 25€ / m² à hauteur de 100 m² maximum par façade.



Le centre aquatique de Gigan ouvrira en 2023

Les travaux qui ont nécessité un investissement de plus de **10 M €**, se termineront fin 2022, pour une ouverture début 2023.

Il permettra aux jeunes Poussannais de bénéficier d'un enseignement à la natation scolaire à moins de 15 minutes de leur domicile. Il permettra aussi, pour tous les Poussannais, de développer le sport santé, le fitness aquatique, la familiarisation à l'eau des bébés nageurs, ainsi que d'accueillir des compétitions.

BRAL Mahé	17.03.22
CADILHAC Léo	14.01.22
CLANET Raphaël	17.02.22
CUCCURULLO Élisà	08.02.22
EDOUARD Swan	20.03.22
GALZIN Aaron	03.02.22
HUGUENON NIESS Maylone	09.01.22
KARROUM Ashley	21.01.22
LOUAPRE Ethan	04.02.22
RAFFALLI Anaë	28.02.22
VIOLETTE VACHIER Malyanna	12.02.22

MARIAGES

PERUSSEAU Patrick	05.02.22
VITALE Valérie	
LUIS PERALES Leopoldo	05.03.22
LOPES Laura, Candida	
EL CHIKHANI Jade	12.03.22
KHALIL Elodie	
RITTER Stewen	02.04.22
ADSUAR Malvyna	

ARACIL Rosario	01.02.22
BARBIERO Gilbert	10.02.22
BORG Michel	21.02.22
BOTTON Raymond	16.12.21
BRÉS Christine	29.03.22
CABALLÉ Josette	24.02.22
CARCASSÈS Claude	29.12.21
CARCASSÈS Paul	30.01.22
CHARDAYRE Jeanne	14.01.22
DOLÉANS Christiane,	22.03.22
DOMENECH Josette	14.01.22
FABRE Régis	16.01.22
FRÈRE Roger	01.01.22
HUGUET Ferdinand	20.01.22
LECERF Marie-Hélène	01.01.22
MANZANA Bernard	12.03.22
MARIE Juliette	09.03.22
MOURGUES Monique	16.03.22
NAUDAN Denis	07.03.22
PONS Jean Claude	17.01.22
ROZIER Raymond	17.12.21
SIMON Geneviève	29.01.22
VIDAL Anne	06.01.22
ZIMMERMANN Ulrich	20.01.22

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Poussan, un nouvel art de vivre

Depuis le début de notre mandat, nous avons mis au cœur de notre fonctionnement une démocratie ouverte et participative pour que chaque élu, chaque citoyen puisse s'exprimer, partager et échanger ses idées sur le devenir de notre ville que nous aimons tous.

Au sein du Conseil municipal, cela se traduit par un travail en petit groupe réalisé en commissions auxquelles sont invités les 29 élus. Les commissions travaillent sur les projets qui sont ensuite présentés et votés en Conseil municipal ou passés en décision du Maire avant d'être réalisés. Nous avons à cœur de partager ces moments constructifs importants avec les élus du groupe minoritaire qui représentent aussi une partie de l'électorat Poussannais.

Nous regrettons leur présence sporadique, et depuis quelques temps, leur absence totale dans ces commissions. Ces moments de travail préalables laissent le temps nécessaire à l'échange, le questionnement et l'expression. Ils permettent à chacun d'apporter sa vision, d'enrichir les projets et d'être profitables à l'intérêt général.

Le Conseil municipal est quant à lui régi par des règles avec un ordre du jour fixé au préalable, dont il est légitime de donner la priorité, suivi d'un moment consacré aux questions et interventions diverses. Il est important de continuer à respecter les règles de bon fonctionnement de notre assemblée dont Madame le Maire est garante. Nous espérons continuer à travailler en mode collaboratif avec tous les élus. Remplissons ensemble nos engagements et devoirs d'élus !

Liste Poussan, tout simplement

Notre commune est en bonne santé financière. On pourrait s'en réjouir si cette bonne santé n'était pas due à un défaut d'investissement depuis de nombreuses années, qui explique la vétusté de certains de nos équipements, des travaux non-maîtrisés sur lesquels il faut revenir, des problématiques de stationnement, de circulation... Nous conservons des points de vigilance, par exemple sur les dépenses de fonctionnement, qui augmentent beaucoup plus que prévu, et à partir desquelles sont calculées les pénalités SRU appliquées à la commune pour manque de logements sociaux. Nous soutenons la volonté d'investir de la municipalité, mais nous regrettons l'absence de transparence et de concertation autour des investissements décidés.

En même temps, si la commune est en bonne santé financière, certains choix de la mairie interrogent. Pourquoi par exemple vendre dans la précipitation la cave coopérative ? Par-delà sa valeur historique et architecturale, ce bien dispose d'un emplacement unique et stratégique (proche de l'entrée sud, proche du cœur de ville) que nous aurions pu valoriser d'une belle manière. De même, si la commune est en bonne santé financière, pourquoi augmenter aussi fortement le tarif des concessions du cimetière, le prix de la cantine, de l'accueil péri et extra-scolaire, le tarif de location des salles communales, etc. ? Si le taux d'imposition reste stable mais que les tarifs des services augmentent, ce que le contribuable ne perd pas, l'usager le dépense en plus ! Cela nous gêne d'autant plus que ces mesures prises en toute discrétion, qui impactent tout le monde, pèsent encore plus sur les familles modestes.

MAI

Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945

Dimanche 8 mai - 10h - Messe à l'Église Saint-Pierre
11h - départ place de la Mairie

Rassemblement de voitures anciennes

Dimanche 8 mai - 10h à 12h - Place de la Mairie
par Rétro Pouss Auto

Forum de l'Emploi et de la Formation

Vendredi 13 mai - 8h30 à 12h30 - Foyer des Campagnes
en partenariat avec Sète agglomération méditerranéenne

Théâtre « Un éléphant à la patte cassée »

Par la Cie des 4 coins

Samedi 14 mai - 21h - Salle de spectacle MJC
Entrées : 8€/ 5€ - Réservations : 06 42 13 54 88

Carnaval de Poussan

Samedi 14 mai - 19h - Foyer des Campagnes :
cérémonie d'ouverture

Dimanche 15 mai - Centre ville

11h - Défilé de motos et véhicules anciens

14h - Cavalcade

Lundi 16 mai - aux Halles

18h - Bal costumé des enfants

21h30 - Bal costumé des adultes

Mardi 17 mai

18h - Place de la Mairie : départ branle de la chemise
des enfants et danse du chevalet

21h - Devant les Halles : Branle de la chemise des adultes
Foyer des Campagnes : danse du Chevalet

Mercredi 18 mai - Jardin public

18h30 - Jugement de M. Paillasse par la Cie du Strapontin,
crémation de M. Paillasse et apéritif de clôture.

Fête de la Nature

Samedi 21 mai - Jardin des Frères 9h30/18h

Bourse aux jouets

Dimanche 22 mai - Foyer des Campagnes
Infos MJC : 04 67 78 21 26

Après-midi dansants et musicaux

Mardi 24 mai - 14h à 17h - Foyer des Campagnes
Sur inscription au CCAS : 04 67 18 35 91

JUIN

Rassemblement de voitures anciennes

Dimanche 5 juin - 10h à 12h - Place de la Mairie
par Rétro Pouss Auto

Exposition Armelle Bastide d'Izard, peintures

Françoise Testou, sculptures

Vernissage vendredi 10 juin - 18h30 - Foyer des Campagnes
Visite de l'exposition du 10 juin au 3 juillet 2022

Théâtre « Du vent dans les branches de Sassafras »

de René Obaldia, création de la Cie du Strapontin

Vendredi 10 et samedi 11 - 21h **Dimanche 12 juin - 18h**

Salle de spectacle à la MJC - Entrées : 8€/ 5€
Réservation : 06 42 13 54 88

Concert des élèves de l'école de musique de la MJC

Jeudi 16 juin - Salle de spectacle à la MJC
Infos MJC : 04 67 78 21 26

JUIN (suite)

Cérémonie de l'Appel du 18 juin

Samedi 18 juin - 11h - Monument aux Morts

Kermesse paroissiale

Samedi 18 juin - 10h - Jardin des Frères

Fête de la musique

Mardi 21 juin - 19h

Feu de la Saint-Jean

Vendredi 24 juin - 18h - Jardin public

Don du sang

Lundi 27 juin - 14h/19h30 - Salle Jean Théron

Goûter vidéo

Jeudi 30 juin - 14h - Salle de Spectacle à la MJC
Sur inscription au CCAS : 04 67 18 35 91

JUILLET

Gala de danse Modern Jazz et classique de la MJC

Samedi 2 juillet - 20h30 - Gymnase des Baux
Infos MJC : 04 67 78 21 26

Rassemblement de voitures anciennes

Dimanche 3 juillet - 10h à 12h - Place de la Mairie
par Rétro Pouss Auto

Assiettes gourmandes des Paniers de Thau

Marché de producteurs, dégustation, animations

Mardi 5/12/19/26 juillet - 18h - Place de la Mairie

Visite théâtralisée du centre historique

Avec la Cie du Strapontin

Jeudi 7 juillet - 21h - Départ devant les Halles

Soirée Night Kolorz - DJ Cassou

Vendredi 8 juillet - 19h30 - Place de la Mairie

Fête Nationale

Mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux - 21h Devant les Halles

Spectacle pyrotechnique - 22h - Place de la Mairie

Jeudi 14 juillet

Olympiades et jeux pour enfants - 10h30 - Complexe sportif

Lofo du Club de l'Avenir - 17h - Place de la Mairie

Fiesta Sète

Concert gratuit musiques du monde

Samedi 23 juillet - 20h - Place de la Mairie

Goûter vidéo

Jeudi 28 juillet - 14h - Salle de spectacle à la MJC
Sur inscription au CCAS : 04 67 18 35 91

Fête Locale

Manèges, jeux, concerts, buvette - Place de la Mairie

Vendredi 29 juillet - 19h - Orchestre Jean Ribul

Samedi 30 juillet - 19h - Orchestre Franck'M

Dimanche 31 juillet - 19h - Orchestre Cocktail de nuit